

Séminaire thématique de l'AIIST

11 et 12 juillet 2016

Port-au-Prince / Haïti

Le rôle des services du Trésor dans la gestion de la dette publique

FIL CONDUCTEUR

SEANCE DE PRESENTATION

LES ENJEUX, LA PROBLEMATIQUE, LES OBJECTIFS (T. MOUGIN)

- ⊗ Définition et champs de la dette publique (Etat, collectivités locales) ;
 - ⊗ Dette négociable et non négociable ;
 - ⊗ Gestion dans la dette dans le cadre de la gestion des finances publiques ;
 - ⊗ Présentation des champs d'étude lors du séminaire.
- Atelier A : le marché de la dette.
 - Atelier B : les autres sources de financements.
 - Atelier C : la qualité de la gestion budgétaire et la gestion de trésorerie.

L'EXPERIENCE D'HAÏTI DANS LA GESTION BUDGETAIRE ET LA GESTION DE TRESORERIE

LE MARCHÉ DOMESTIQUE DE LA DETTE (D. MAÎTRE)

- ⊗ Les émissions de dette avant l'ouverture aux marchés
- ⊗ Les transformations des marchés monétaires et obligataires
- ⊗ Les sélections des partenaires de l'Etat émetteur

LES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT (S. SENE)

- ⊗ La nécessaire diversification des sources de financement ;
- ⊗ L'intervention sur le marché de capitaux internationaux ;
- ⊗ Les financements alternatifs.

ATELIER A : LE DEVELOPPEMENT DES MARCHES DOMESTIQUES

Animateurs : à définir

Rapporteur : à définir

conseil : D. MAÎTRE (Opérateur de marché, Agence France Trésor, Direction Générale du Trésor)

⊗ ***Les émissions de dette avant l'ouverture aux marchés :***

- Les techniques d'émission : la souscription publique, la syndication et l'adjudication ;
- Les partenaires du Trésor ;
- Un marché de dette sans grande prédictibilité et sans benchmark de référence ;
- Un marché secondaire peu développé et peu liquide.

⊗ ***La transformation des marchés monétaires et obligataires :***

- L'ouverture du marché monétaire ;
- La simplification et la standardisation des titres ;
- La technique de l'assimilation ;
- La technique de l'adjudication.

⊗ ***La sélection des partenaires de l'Etat :***

- Le cahier des charges entre les banques et l'Etat ;
- Le statut de spécialiste en valeur du Trésor ;
- La sélection des banques ;
- La finalité des «primary dealers » : la liquidité du marché.

ATELIER B : LES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

Animateur : à définir

Rapporteur : à définir

Conseil : S. SENE (Fondé de pouvoirs TG/ACCT du Sénégal, DGCP)

⊗ **La nécessaire diversification des sources de financement**

- Existe-t-il une stratégie de gestion de la dette (objectif et plan pour y parvenir) ?
- Quelle est la combinaison optimale des différentes sources de financement (outils existants : bons du Trésor, dette bilatérale et multilatérale, emprunts auprès de la banque centrale ou des établissements bancaires ; diversification des portefeuilles de dette) ?
- Faut-il privilégier un type de financement ?
- La diversification est-elle toujours possible ?
- Avantages et contraintes des financements non négociables.

⊗ **L'intervention sur le marché financier international :**

- Quelles sont les conditions pour accéder au marché financier international : la notation, une gestion rigoureuse des finances publiques et définir une bonne perspective économique ?
- Quels sont les avantages (levée d'un montant important) et contraintes (risques de change, de taux et de refinancement) ?

⊗ **Des financements alternatifs :**

- Expériences dans le recours à des financements alternatifs (ex financement islamique) ;
- Avantages et inconvénients de ce type de financements ;
- L'expérience dans l'utilisation des partenariats publics privés (PPP) ;
- Avantages et contraintes des PPP.

**ATELIER C : EXECUTION BUDGETAIRE OPTIMALE, GESTION DE TRESORERIE, REMBOURSEMENT ET
COMPTABILISATION DE LA DETTE**

Animateur : à définir

Rapporteur : à définir

Conseil : T. MOUGIN (AIST)

⊗ **L'exécution budgétaire optimale :**

- Quels sont les outils mis en place pour dynamiser le recouvrement des recettes prévues dans le budget ?
- Quelle politique est mise en place pour accélérer l'encaissement des recettes (banca-risation, développement des prélèvements, paiement par internet) ?
- Existe-il un calendrier des dépenses récurrentes (paye...) ?

⊗ **La gestion de la trésorerie :**

- Existe t-il un plan de trésorerie ?
- Existe t-il des outils (systèmes d'informations, méthodes) pour gérer la trésorerie ?
- Quelle administration a en charge l'élaboration du plan de trésorerie ?
- Existe t-il un compte unique du Trésor, comment la trésorerie est-elle centralisée et à quelle périodicité ?

⊗ **Les problématiques de remboursement de la dette**

- Comment la Direction générale est-elle informée des remboursements et comment ces opérations se réalisent-elles ?
- Quelles sont les difficultés recensées lorsque la dette bilatérale ou multilatérale est suivie par un organisme autonome ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées lors du remboursement de la dette ?

⊗ **La comptabilisation de la dette.**

- Comment est retracée la dette dans la comptabilité générale : au moment de la souscription, lors du remboursement ou après le remboursement en cas de virement d'office ?
- Dans le cadre de la comptabilité des droits constatés, quels sont les travaux en cours pour répondre à ces impératifs de traduction de l'endettement ?
- Comment sont comptabilisés les allègements de dette et le paiement des dépenses conditionnées à l'allègement ?